

Règlement intérieur SAISON 2026-2027



Article 1 : Les pratiquants doivent **OBLIGATOIREMENT** être tous munis d'un équipement complet de Muay Thaï : Short de Muay Thaï, Gants de boxe, protèges tibias, paire de bandes, protège dent, coquille et corde. Sans les équipements nécessaires, le pratiquant peut se voir **refuser l'accès** à la séance.

Article 2 : Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées :

- hygiène corporelle correcte
- cheveux propres
- ongles des mains et des pieds propres et coupés
- tenue vestimentaire exigée : **short de Muay Thaï obligatoire** et t-shirt propre

Article 3 : Un certificat médical spécifique à la boxe thaïlandaise est obligatoire.

Article 4 : Les pratiquants sont pris en charge par l'entraîneur pendant toute la durée du cours et doivent en conséquence respecter les horaires. Tout retard de plus de 10 mn entraînera l'exclusion du cours. Le **Salut** est obligatoire en début et fin de séance.

Article 5 : Les pratiquants doivent respecter les règles déontologiques du sport :

- respect du matériel et des installations mises à disposition
- respect entre les adhérents (sociabilité, politesse et tolérance, etc....)

Article 6 : Le bureau se réserve le droit d'expulser un des membres du club après concertation avec celui-ci, pour des problèmes de comportements au sein du club ou à l'extérieur ou pour le non-respect des articles cités ci-dessus.

Article 7 : Les parents accompagnant un / une adhérente mineure ont l'obligation d'attendre l'arrivée du professeur avant de les déposer devant la salle d'entraînement et le récupéreront à la fin du cours. **Il est également interdit aux parents d'assister aux cours sauf sur autorisation des coaches.**

Article 8 : Durant l'entraînement **il est strictement interdit de porter des bijoux**, des lunettes (prévoir des lentilles), appareil dentaire (sauf avec protège dent) ainsi que **d'utiliser portables** et tout autres appareils électroniques.

Article 9 : Chaussures de ville et chaussettes interdites dans la salle.

Article 10 : **Il n'y aura pas d'entraînements les weekends de compétitions.** Un planning sera établi et distribué aux adhérents.

Article 11 : La cotisation annuelle est de :

- 190 € pour les plus de 18 ans.
- 170 € pour les sans-emploi / étudiants / -18ans avec justificatif.
- 160 € pour les enfants de 6 à 14 ans.

LA PREMIERE SEANCE EST OFFERTE (SEANCE D'ESSAI), AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE UNE FOIS L'INSCRIPTION PAYEE LORS DU 2EME COURS.

Pour les compétiteurs, le passeport sportif et la licence sont à leurs charges.

LE PASS'SPORT : LE REMBOURSEMENT SERA FAIT DES RECEPTION DU REGLEMENT PAR JEUNESSES ET SPORTS, MAIS LA TOTALITE DE L'ADHESION DOIT ÊTRE PAYEE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.

SUITE A PLUSIEURS IMPAYES, NOUS N'ACCEPTONS PLUS LES CHEQUES

Horaires et lieux d'entraînements :

- **Cours ados-adultes** : Mardi 19h-20h30 / Vendredi 19h-20h30
- **Cours enfants** : Mercredi 16h30-17h30 / samedi 10h00-11h00

Les horaires et lieux d'entraînements peuvent changer ponctuellement durant l'année. Des cours supplémentaires seront mis en place pour les compétiteurs.

Les cours ont lieu au gymnase BOILLAT (anciennement gymnase de la LIZAINE), 14 Route d'Héricourt, 25200 MONTBELIARD.

CONTACTS :

FARID - 06 77 75 43 70

SABRI - 07 81 77 86 52

NOWFEL – 06 13 45 01 03

Le groupe WhatsApp sert à donner les informations du club en temps réel.

GROUPE WHATSAPP

